

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 DECEMBRE 2008

L'An Deux Mil Huit, le trois décembre à vingt heures trente minutes

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BOISME, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. François GINGREAU, Maire.

Date de convocation : 25 novembre 2008

PRÉSENTS : GINGREAU F. OUDRY S. MAIRÉ E. GIRET A. DIGUET E. GAUTHIER P. MORIN Y. BERNARD P. MERCERON A. LECOMTE JP. TAILLEFAIT C. GARNIER C. BILLY J.

ABSENTS EXCUSES : HAY P. AUGER JP.

Procuration de Monsieur Jean-Paul AUGER à Monsieur Christian GARNIER

Monsieur Christian GARNIER a été élu secrétaire de séance

Lecture du compte-rendu de la dernière réunion.

1. REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les tarifs suivants pour les locations des salles et diverses prestations à compter du 1^{er} janvier 2009:

LOCATIONS PROPOSEES	Année 2009
Vin d'honneur particuliers Boismé	92
Vin d'honneur particuliers Hors commune	147
Concours de belote -loto Associations Boismé	37
Concours de belote -loto Associations Extérieures	147
Repas familial - banquet (1 journée) Part Boismé Salle sans vaisselle	156
Repas familial (1 journée) Particuliers Boismé Cantine sans vaisselle	74
Repas familial - banquet (1 journée) Part hors commune Salle sans vaisselle	209
Noces ou banquet (samedi -dimanche) sans vaisselle habitants Boismé	227
Petite salle en plus habitants de Boismé	29
Noces ou banquet (samedi -dimanche) sans vaisselle hors commune	366
Petite salle en plus hors commune	52
Soirée dansante associations Boismé	97
Soirée dansante associations Extérieures	231
Cantine en plus de la salle pour Associations de Boismé	29
Vaisselle	32
Cauton	306
Option Sono	18
Location Buvette 16 m2 (1 élément) hors associations	18
Cauton buvette	105
Manifestations exceptionnelle salle omnisports Associations de Boismé	110
Vin d'Honneur salle omnisports Habitants de Boismé	55
Location petite salle de la mairie hors associations pour habitants ou entreprises de Boismé	74
Location Club-house	74

2. PARTICIPATION AUX FOURNITURES SCOLAIRES POUR 2009/2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de fixer le tarif pour les fournitures scolaires concernant l'année scolaire 2009/2010 à :

- 31 € au lieu de 30 € par enfant en maternelle
- 36 € au lieu de 35 € par enfant en primaire.

3. TARIFS CONCESSION CIMETIERE ET COLUMBARIUM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de fixer le tarif pour la vente des concessions cimetièrre en 2009 à :

- 92 € pour une concession cinquantenaire
- 250 € (hors frais de timbres et d'enregistrement) pour une concession perpétuelle
- 184 € pour une concession columbarium cinquantenaire y compris la fourniture du cave - urne.

4. Convention relative à l'exécution des travaux publics sur Route départementale (Aménagement de sécurité du Carrefour formé par la RD 135 et 3 voies communales à Boismé)

Monsieur le Maire explique que concernant les travaux d'aménagement de sécurité qui vont être réalisés au Carrefour formé par la RD 135 et 3 voies communales, il convient de conclure une convention. Ceci afin de respecter la loi de finances 2004 qui subordonne l'éligibilité des dépenses d'investissement au FCTVA à la conclusion d'une convention entre la Collectivité engageant les travaux et le Conseil Général, propriétaire du domaine public concerné.

Cette convention précisera les aménagements projetés, les conditions de la participation du Conseil Général ainsi que les modalités d'entretien ultérieur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote à l'unanimité, décide de conclure cette convention et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour réaliser cette opération.

5. INSTALLATION CLASSEE SARL SAPINIÈRE

Considérant la présentation d'une demande d'autorisation d'installation classée pour la protection de l'Environnement par la SARL SAPINIÈRE pour l'extension d'un élevage de volailles sur le territoire de la Commune d'ARGENTON-LES-VALLEES,

Considérant que la commune de Boismé est uniquement concernée par le fait de l'épandage du fumier sur 8 ha 22 a exploités par Monsieur Franck TOURAINE,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne un avis favorable à la réalisation de ce projet.

6. DELIBERATION DE PRINCIPE POUR PRESTATION ECLAIRAGE PUBLIC (diagnostic)

Monsieur le Maire explique qu'un diagnostic avait été proposé par Séolis pour permettre ensuite la mise en place du programme d'éclairage public IRIS 3.

Il avait été précisé lors de la précédente réunion que ce diagnostic ne pourrait avoir lieu qu'au printemps prochain. Le Conseil Municipal avait souhaité connaître le coût de ce diagnostic avant de se prononcer.

Après contact avec Séolis, il apparaît que le diagnostic serait gratuit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote à l'unanimité, accepte par décision de principe de faire le diagnostic et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour réaliser cette opération.

QUESTIONS DIVERSES :

1. Décision modificative n°4 Commune

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative pour définir l'utilisation des dépenses imprévues entre différents comptes d'investissement.

La décision modificative N°4 est proposée comme suit :

RECETTES	DEPENSES
INVESTISSEMENT	
	020 dépenses imprévues -3064 €
	165 Dépôts et cautionnements reçus +300 €
	21578/0022 Autre matériel et outillage +1000 €
	2313/0027 Immos en cours constructions +1764 €
	TOTAL 0.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote à l'unanimité, décide d'accepter cette décision modificative n°4

2. Décision modificative n°2 lotissements

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative pour prendre en compte le paiement des intérêts supplémentaires dus à la révision des taux.

La décision modificative N°2 est proposée comme suit :

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
796/043 transfert de charges financières	+ 135 €	608/043 Frais acce./terr. En cours d'aménagement	+135 €
71355/042 Var.stocks produits (terrains)	+135 €	66111/66 Intérêts réglés à l'échéance	+ 135 €
TOTAL	+ 270 €	TOTAL	+ 270 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
16874 Autres dettes-communes	+135 €	3555/040 Terrains aménagés	+135 €
TOTAL	+ 135 €	TOTAL	+ 135 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote à l'unanimité, décide d'accepter cette décision modificative n°2.

3. Réunion garderie Mercredi 10 décembre 2008

4. Evocation des repas de la garderie le mercredi.

5. Plan d'eau

Le bureau d'études Parcours de Melle est venu. L'Elodée de Nuttall est une plante d'aquarium qui prospère en milieu naturel. A part un curage complet, sur deux ou trois ans, pas vraiment d'autre solution pour s'en débarrasser. La société de pêche avait donné 20 000 francs lors du dernier nettoyage il y a environ 10 ans.

6. Assemblée générale des Routins le 12 décembre prochain :

Monsieur le Maire ne sera pas présent. Arrêté interdisant le passage des véhicules à moteur dans cinq chemins. Concernant le week-end des 8 et 9 novembre dernier, proposition est faite de changer la date, ou bien de le faire sur des chemins privés. La minipelle est intervenue sur tous les chemins avant la randonnée pédestre du téléthon. Monsieur Jean-Paul AUGER sera présent à la réunion des Routins.

7. Acquisition parcelle zone humide Monsieur DUCLOS

Une subvention de 900 € a été attribuée par le Conseil Général.

8. Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement et de mutation

Il avait été prévu 7000 € et la Commune va percevoir 20 926.80 €

9. Courrier de l'Association du 3^{ème} âge « La Fraternelle »

Demande de la gratuité de la salle pour les buffets quand il n'y a pas utilisation de la cuisine. Suggestion est faite de demander une subvention plus importante.

10. Courrier de Madame la sous-préfète Mme Véronique SCHAAF-LENOIR

Elle informe Monsieur le Maire que le Plan Local d'Urbanisme est opposable depuis le 6 octobre dernier.

Concernant le PLU, il faudra certainement le revoir rapidement.

11. Le syndicat mixte du Pays du Bocage Bressuirais

Au prochain comité syndical, Monsieur le Maire doit proposer des noms pour chaque commission :

- Ecole de Musique
- Culture
- Sports
- Communication
- Petite enfance
- Charte architecturale et paysagère
- Transports, mobilité, déplacements
- Accueil nouveaux habitants
- Environnement
- Economie
- Tourisme

La direction de l'école de musique devrait être plus pérenne par l'embauche d'un nouveau directeur qui n'est pas musicien à titre professionnel.

12. Vœux de la Commune

Vœux à la population, aux nouveaux arrivants et maisons fleuries le dimanche 11 janvier 2008

Vœux au personnel de la Commune et du CCAS le Vendredi 16 janvier 2008.

13. Bulletin Municipal

Le bulletin 2009 sera décalé pour fin janvier.

14. Photocopieur

Concernant le photocopieur, un représentant de la SORAM est venu. Il propose de reprendre le photocopieur actuel avec achat ou location d'un photocopieur couleur.

162 € + coût copie mensuel. Cela coûterait 500 € par an pour la couleur et 600 € pour le noir et blanc par an.

Un deuxième devis sera demandé.

15. DGE 2008

Il restait un reliquat sur les sommes à attribuer pour les DGE 2008. Une subvention de 36250 € est accordée pour l'aménagement du Carrefour Rue des essarts Route de Chiché et Rue des terres Rouges.

16. Visite de Madame la Sous-Préfète le 15 décembre 2008

17. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE CHANGEMENT DES RADIATEURS AU 25C RUE LESCURE

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu deux propositions d'un montant très peu différent pour le changement des radiateurs au 25 C Rue Lescure, logement actuellement occupé par Madame Séverine GARNIER-HURAUX :

- Thierry MAIRÉ 1040.52 € TTC
- AUGER Sarl 973.80 € TTC

Monsieur le Maire propose de retenir Monsieur Mairé qui a peu travaillé pour la Commune de Boismé et décide de faire voter cette décision.

En l'absence de Madame Evelyne MAIRÉ, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote à l'unanimité décide de retenir la proposition de Monsieur Thierry MAIRÉ.

18. Rue de la Cure

Les travaux sont en cours. L'aménagement du passage piéton sera un peu modifié.

19. *Demande des Routins*

Monsieur LECOMTE évoque la demande des Routins concernant l'achat du chemin derrière le lotissement de Bellevue pour faire un circuit homologué au niveau départemental.

20. *Commission Communication* : Proposition de réunion lundi 15 décembre 2008 à 20 h 30 pour le bulletin Municipal. Inviter Monsieur Jean ROY.

21. *Abribus* : le coût serait de 930 € pour le 3^{ème} abribus de la Commune Route de Clessé.

22. *Concernant les éoliennes* : Vendredi 19 décembre commission départementale de la nature, des paysages et des sites à la Préfecture à Niort.

23. *Carrefour et Rue des Terres Rouges*

Voir pour consultation de maître d'œuvre.

La séance est levée à 23 h 15 min

Le(s) Secrétaire(s),

Les membres présents,

Le Maire,